



Programme de l'atelier «commerce» à Aulnay-sous-bois

Lundi 4 avril 2016 - 19h00-21h30

Salle Chanteloup

1 Avenue de Nonneville

Les modalités de participation

La participation à l'atelier se fait :

- Via un **formulaire d'inscription en ligne** sur le site du débat et mis à disposition lors des rencontres
- Par téléphone au **0800-74-65-80**
- Par mail contact.europacity@debatpublic.fr
- Un corpus documentaire sera envoyé aux inscrits quelques jours avant l'atelier

Le format de l'atelier

L'atelier est limité à 50 participants. Pour faciliter la fluidité des échanges et le travail en groupe, des groupes de 10 personnes maximum seront réunis autour d'une table. Le placement est libre, toutefois, il serait préférable que les personnes ayant un profil identique se répartissent afin d'apporter une vision différente et complémentaire des enjeux du projet.

Ce format doit permettre :

- Aux participants de s'impliquer davantage sur **un aspect clef du projet**
- De **diversifier les modalités de participation du public**, en proposant un dispositif d'échanges **plus participatif**
- De favoriser l'émergence de **contributions qualitatives allant au-delà des postures de principe, de développer l'analyse sur la thématique**, ce qui est plus aisé en petit comité, et de donner la parole à chacun, en évitant que seuls quelques-uns la monopolisent.

Les objectifs de l'atelier

L'importance du projet EuropaCity et son caractère novateur annoncé par le maître d'ouvrage suscitent des questions auxquelles il appartiendra au débat d'apporter des réponses. On peut citer notamment les interrogations suivantes :

- En quoi EuropaCity est-il un nouveau concept ? Quelles innovations ?
- Quelle est la place du commerce dans EuropaCity ?
- En quoi la partie commerciale EuropaCity se distingue-t-elle des autres centres commerciaux ?
- Quelles sont les interactions prévues entre les activités commerciales, ludiques, et culturelles ?
- Comment ce projet va-t-il s'insérer dans le paysage commercial du nord-est de l'Île-de-France ?

Il est souhaitable que l'un des participants vienne rapporter les travaux de l'atelier lors de la conférence-débat programmée le lundi 9 mai à Villepinte.

Le déroulement de l'atelier

19h00 – 19h10 (10min) - Introduction

- > Accueil des participants par la CPDP
- > Introduction et présentation des principes du débat public par Claude BREVAN, présidente de la CPDP
- > Présentation du déroulement et des « règles du jeu » de l'atelier par Laurent PAVARD, membre de la CPDP

19h10-19h20 (10 min) -Présentation de la partie « commerce du projet EuropaCity » par le maître d'ouvrage-Alliages & Territoires

19h20-19h25 (5 min)-Intervention de la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France

19h25-19h45 (20 min)-séquence questions/réponses sur la partie « commerce du projet EuropaCity » avec le maître d'ouvrage-Alliages & Territoires

19h45-20h30 (45 min) – Temps d'échange par table

- > Tour de table des participants
- >Chaque table désigne le « **rapporteur** », chargé **de restituer les réflexions de son groupe lors de la phase de restitution.**
- > Chaque table **échange sur la thématique « commerce » du projet EuropaCity**
- >Le **maître d'ouvrage, la Chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France ainsi que l'EPA Plaine de France se tiendront à la disposition des tables** pour répondre aux questions et nourrir la réflexion des participants
- > Le rapporteur synthétise les échanges pour donner **quatre idées structurantes**
- > Un membre de la CPDP assure la modération de la discussion de chaque table.

20h30 - 20h35 (5min) - Pause permettant au rapporteur de finaliser la synthèse (les quatre idées structurantes)

20h35 - 21h00 (25 min) - Restitution des participants

- > 25 minutes de restitution (5 min par table)
- > Un **témoin** rendra compte de la séance de travail lors de la conférence-débat du **9 mai à Villepinte**

21h00 - 21h15 (15 min)-débat avec l'ensemble des participants et le maître d'ouvrage

21h15 - 21h25 (10 min)-le maître d'ouvrage résume sa perception du travail de l'atelier.

21h25 - 21h30 (5min)-Synthèse et clôture par Claude BREVAN, présidente de la CPDP